

COMPTE RENDU VISIOCONFERENCE DI ILE DE FRANCE COVID 19 DU 28 JANVIER 2021

Voici les principaux points abordés avec le DI Ile de France.

- Quelques données chiffrées:

Sur la journée du 21 janvier 2021, 612 agents étaient présents physiquement dans les services, sur un effectif global de 1192 agents en Ile de France.

Sur la période s'étalant du 15 janvier au 21 janvier 2021, 421 agents ont télétravaillé au moins une journée, 141 agents ont télétravaillé 2 jours, 94 agents ont télétravaillé 3 jours, 55 agents ont télétravaillé 4 jours, 44 agents ont télétravaillé 5 jours.

Le télétravail s'est installé de manière durable en Ile de France. Un guide du télétravail, ainsi qu'un guide de l'encadrant ont été diffusés. Dans le contexte actuel, le DI rappelle l'importance d'une communication régulière entre l'encadrement et les agents placés en télétravail, afin de préserver le lien professionnel nécessaire. Pour le DI, la task force travail modulable créée en Ile de France doit permettre de faciliter la mise en place de bonnes pratiques et améliorer les conditions de télétravail.

Concernant la situation épidémique, 22 agents sont considérés cas contact, 3 nouveaux cas COVID19 sur la période entre le 15 et le 21 janvier 2021.

En donnée cumulée, la DI Ile de France dénombre 56 agents malades COVID 19 sur la période s'étalant du 26 octobre 2020 au 21 janvier 2021. La vigilance est toujours de mise.

Les pratiques de la médecine de prévention ne sont pas harmonisées suivant les départements franciliens (ex : le médecin de prévention de la BSITM préconise la quatorzaine plutôt que la septaine pour les cas contacts).

- Le Brexit:

Les PAE et les PGP se sont fortement mobilisés et ont été particulièrement sollicités en matière réglementaire. Le bureau D'Aulnay connaît un accroissement important du volume des déclarations en douane. L'impréparation britannique se traduit par certains dysfonctionnements en matière de maîtrise des procédures et des systèmes d'information.

- Les travaux immobiliers :

Les travaux effectués à la BSITM sont en voie prochaine de finalisation. En raison de la baisse du trafic EUROSTAR, des missions LCF élargies en collaboration avec d'autres services (Police, SUGE) sont effectuées par les agents de la BSITM et amènent de très bons résultats.

Le déménagement du BDP de Chilly Mazarin sur la commune de Wissous est prévu pour cette année. A l'occasion de ce relogement, le DI a demandé un doublement des bancs de visite, afin d'augmenter le potentiel de la chaîne des contrôles. Le DI souhaite également une augmentation importante des capacités de stockage des marchandises saisies, le local actuel à Chilly Mazarin étant sous-dimensionné par rapport au volume des saisies réalisées.

- Les EPI :

Le niveau des stocks (gel hydroalcoolique, masques) est maîtrisé, aucune difficulté particulière n'a été remontée à ce stade.

- Les tickets restaurant :

Le DI rappelle l'absence de cumul possible entre l'accès à la restauration collective administrative, la prise en charge sous frais de missions et l'obtention des tickets restaurants. Une demande particulière concernant la BSI Ferroviaire a été validée par le DI pour l'attribution de 18 tickets restaurants par mois. Les services effectués en Belgique par les agents de la BSI Ferroviaire, où les titres restaurants ne peuvent être utilisés, rentrent dans le cadre d'une prise en charge en frais de missions.

Information importante :

Par note administrative en date du 22 janvier 2021, sans aucune information préalable des représentants des personnels et de manière unilatérale, la direction générale annonce la fin des CAP locales préparatoires aux CAP nationales. Un bien triste exemple de l'état actuel du dialogue social au sein de notre administration !!!!

L'USD FO était représentée par Jean-François RENON

N'hésitez pas à nous faire remonter tout sujet particulier et prenez soin de vous.